



**Présentation de la carte AS
« Accompagnement du sportif »**

*Mercredi 24 septembre 2025 à 18h30
A l'auditorium du CSRA*

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

Sommaire

03 La carte Accompagnement du sportif, c'est quoi ?

05 La Ville de Mulhouse soutient ses sportifs de haut niveau
avec le Parcours d'excellence sportive

La carte Accompagnement du sportif, c'est quoi ?

La Ville de Mulhouse impulse depuis dix-neuf ans une mission d'accompagnement, dont l'ambition est de faciliter l'accès au haut niveau de pratique, en proposant à des sportifs à potentiel des prestations et un environnement favorable.

La remise de la Carte AS matérialise cet engagement municipal. Cette dernière est un élément dynamisant qui permet à une centaine d'athlètes de bien vivre leur double projet (formation et sportif) à Mulhouse. Elle leur apporte des moyens complémentaires à ceux proposés en club, afin d'optimiser leur réussite. La Ville remet la carte AS à ses sportifs mulhousiens s'orientant vers la performance.

Les valeurs induites par les performances des sportifs de haut niveau (abnégation, investissement, goût de l'effort...) sont des repères vertueux inspirants pour la jeunesse mulhousienne. Montrer l'exemple peut éveiller des ambitions, des vocations et attirer de nombreux jeunes à la pratique sportive.

Les objectifs de la carte Accompagnement du sportif

Le sportif intègre la « Carte AS », dispositif individualisé qui répond à l'enjeu final : atteindre, au regard de son potentiel, son plus haut niveau de performance en corrélation avec son projet de vie.

Le dispositif permet au sportif de :

- développer son potentiel (physique, technicotactique, psychologique, etc.) ;
- favoriser la récupération ;
- optimiser l'atteinte des objectifs sportifs en corrélation avec ceux de son club ;
- concilier au mieux les exigences de l'entraînement avec son parcours de formation et/ou d'intégration professionnelle ;
- contribuer à un environnement mental / psychologique favorable,
- bénéficier d'un réseau de partenaires investis dans les secteurs touchant la préparation globale du sportif.

Les bénéfices de la Carte AS

Une seule et unique carte pour tous les sportifs offrant les prestations suivantes :

- accès à la salle de musculation du Centre sportif régional d'Alsace (CSRA) sur des créneaux spécifiques ;
- possibilité de suivre des cours de soutien scolaire sur demande ;
- accès à une piste d'athlétisme sur demande ;
- accès à la piscine de l'Illberg sur demande ;
- dotation vestimentaire à l'effigie de la Ville de Mulhouse et du Parcours d'excellence sportive ;
- programmation de sessions de sensibilisation à des thématiques diverses : dopage, hygiène de vie, diététique, prévention des blessures, sommeil.... ;
- restauration au self du CSRA (midi et soir), avec un menu sportif proposé à un tarif préférentiel par m2A ;
- accès à l'IMSSA pour des consultations avec des médecins du sport et des kinésithérapeutes ;
- accès à des billets gratuits pour assister à des matchs des clubs mulhousiens ;
- contact privilégié et dédié en la personne de Carine Contessi, responsable du Parcours d'excellence sportive (PES), pour effectuer les différentes réservations, demander une approche plus personnalisée, bénéficier de prestations ou disposer de conseils sur mesure.

L'offre sera complétée en cours de saison, au regard des différentes demandes complémentaires exprimées.

La Ville de Mulhouse soutient ses sportifs de haut niveau avec le Parcours d'excellence sportive

La Ville de Mulhouse coordonne le Parcours d'excellence sportive (PES) sur son territoire. Il s'agit d'un dispositif municipal offrant des prestations individualisées à destination des sportifs mulhousiens durant toutes les phases de construction et de réalisation d'une carrière orientée vers le haut niveau.

La filière s'organise de façon pyramidale avec différents dispositifs selon l'avancement de la carrière sportive. Le principe étant de permettre un accompagnement adapté à l'ensemble des besoins du sportif à travers l'offre de prestations et par la mise en relation avec les ressources et l'expertise nécessaires.

Les dispositifs du PES sont coordonnés et pilotés par la Direction Sports et Jeunesse de la Ville de Mulhouse. La carte Accompagnement du sportif est l'une des six actions qui composent ce dispositif du Parcours d'excellence sportive.

En complément de celle-ci, la Ville de Mulhouse, via le PES, propose d'autres actions à destination des jeunes sportifs :

- **La mise à disposition d'éducateurs sportifs au bénéfice d'une discipline ou d'un club ;**
- **Les sections sportives scolaires et sport-études et le lien avec les universités :** elles ont pour objectif de favoriser le double projet réussite sportive et scolaire et de prévenir les phénomènes d'interruption après le collège ;
- **L'Internat d'excellence sportive (IES) :** depuis septembre 2014, l'IES permet de suivre et d'aider les jeunes sportifs au quotidien au sein du Centre sportif régional Alsace, un équipement de Mulhouse Alsace agglomération (m2A). Il permet à une cinquantaine de jeunes sportifs de bénéficier de prestations adaptées et de qualité (hébergement, restauration, suivi scolaire et médical) afin de réussir leur projet : réussite sportive et scolaire dans le respect de leur santé physique et leur épanouissement psychologique.

- **L'accompagnement financier d'athlètes mulhousiens de haut niveau Team Elite/Espoir Athlète Mulhouse** : une dizaine de sportifs sont identifiés comme étant potentiellement sélectionnables aux échéances internationales. Une convention prévoit un soutien individualisé (technique, financier, projets de reconversion...) en contrepartie de réalisation de performances sportives et d'actions de représentation de la Ville de Mulhouse.
- **Les classes à projet sportif** : à travers lesquelles des élèves de niveau élémentaire disposent, dans le temps scolaire, de créneaux d'éducation physique et sportive supplémentaires afin de compléter les entraînements proposés au sein de leurs clubs.

